

DECISION 39/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

De retenir l'offre de Territoires Ingénierie Jura, 17 rue Rouget de Lisle 39039 Lons-le - Saunier pour un montant de 5 175 € HT soit 6 210€ TTC

Arbois, le 03 novembre 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE